

Séance du 16 décembre 2011

**Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC**

**Objet : Obligations de présence des enseignants-chercheurs et enseignants**

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle de réunion de la Maison des Services à l'Etudiant de l'Université le 16 décembre 2011 sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,  
Vu la délibération 2011-020 du conseil d'administration en date du 16 juin 2011,  
Vu l'arrêté du 28 juin 2011 pris pour son application,  
Le Comité Technique entendu,

*M. le Président donne la parole à M. le premier Vice-président qui présente les modifications relatives aux obligations de présence des enseignants : **obligation de disponibilité** hebdomadaire d'au moins deux jours pour les enseignants-chercheurs et d'au moins trois jours pour les autres enseignants appréciée en moyenne sur l'année universitaire de référence.*

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES OBLIGATIONS DE PRESENCE HEBDOMADAIRE DES ENSEIGNANTS-CERCHEURS ET ENSEIGNANTS AINSI MODIFIEES.**

Fait à Valenciennes, le 19 décembre 2011

Le Président du Conseil d'Administration,



Pr. Mohamed OURAK

Date de publication : 12/01/2012